

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 15 juin 2017

Objet : RS - Plan de formation 2017-2018 des agents de Chambéry métropole - Cœur des Bauges

• date de convocation le 09 juin 2017

• nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quinze juin à vingt heures, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 65

Aillon-le-Jeune

Philippe Trepier

Aillon-le-Vieux

Christian Gogny

Arith

Pierre Gerard

Barberaz

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Barby

Catherine Chappuis

Bassens

Anne Manipoud - Alain Thieffenat

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Daniel Grosjean

Chambéry

Philippe Bard - Françoise Bovier-Lapierre - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar - Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Marie Perrier

Ecole

Annick Bonniez

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

La Compôte

Jean-Pierre Fresso

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Anne Routin - Sylvie Vuillermet

La Ravoire

Marc Chauvin - Patrick Mignola - Françoise Van Wetter

La Thuile

Dominique Pommat

Le Châtelard

Pierre Hemar

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Lescheraines

Albert Darvey

Montagnole

Gilles Blanc

Puygros

Gérard Marcucci

Saint-Alban-Leysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Christophe Richel

Saint-Cassin

Philippe Dubonnet

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Bernard Januel

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Louis Caille

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Jérôme Esquevin

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

Lionel Mithieux

• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Jean-Maurice Venturini

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 9

de Michel André à Xavier Dullin - de Josiane Beaud à Michel Dantin - de Jean-Luc Berthalay à Pierre Hemar - de Driss Bourida à Brigitte Bochaton - de Jean-Benoît Cerino à Bernadette Laclais - de Pierre Duperier à Albert Darvey - de Céline Lapoléon à Michel Dyen - de Pascal Mithieux à Anne Routin - de Bruno Stellan à Aloïs Chassot

• conseillers excusés : 7

François Blanc - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Christine Dioux - Marie-José Dussauge - Maryse Fabre - Dominique Mornand

Conseil communautaire du 15 juin 2017

délibération n° 221-17 C

objet **RS - Plan de formation 2017-2018 des agents de Chambéry métropole - Cœur des Bauges**

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, présente le plan de formation des agents de la collectivité proposé pour la période de juin 2017 à juin 2018.

Le levier « formation » intégré dans le parcours des agents est incontournable. Il permet le maintien du bon niveau de connaissance et la valorisation du capital humain de la collectivité.

Les objectifs du plan de formation 2017-2018 sont les suivants :

1/ La poursuite des efforts

Ils portent sur :

- le management des équipes et des organisations,
- le maintien et l'évolution des compétences métiers,
- la santé-sécurité,
- les parcours personnels.

2/ Les « nouveaux » modes de formation

Les temps à consacrer à la formation sont aujourd'hui réduits. Les attentes des managers deviennent immédiates. Aussi, face aux attentes de plus en plus individualisées, les modes de formation doivent s'adapter.

Se former ne se résume plus à une salle, un sachant, un apprenant, un objectif et un contenu. L'évolution des manières de travailler, la transformation des organisations et l'usage du numérique transforment les contours de la formation.

Ainsi, l'apprentissage peut se passer d'un sachant unique, en s'appuyant sur le partage des savoirs et des pratiques, la mise à disposition d'information, la curiosité, les opportunités et les entraides.

Dans cette logique, le plan de formation 2017-2018 diversifie les modes d'apprentissage.

Les formations en « blended learning »

Ce mode d'apprentissage « associe » sur un même thème les modalités suivantes :

- présentiel : un groupe de stagiaires présent dans un même lieu,
- e-learning : formations à distance via des outils numériques.

Les formations « digitales »

- MOOCS : formations professionnelles gratuites en ligne.
- Webinaire : conférence / séminaire en ligne.
- E-learning : formations à distance via des outils numériques.

3/ La valorisation des formateur/rices internes occasionnel/les

Les formateur/rices internes occasionnel/les sont de plus en plus nombreux. Ils permettent, sur des temps courts, d'apporter des connaissances spécifiques et adaptées à nos conditions de travail.

Ils/elles sont formé(e)s en interne ou en inter et deviennent référent(e)s et ressources pour leurs compétences.

En 2017, 9 formations sont programmées en interne, pour un volume de 104 jours.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droit et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n° 84-594 du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale et complétant la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'avis du comité technique du 8 juin 2017,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : prend acte du plan de formation 2017-2018 des agents de Chambéry métropole - Cœur des Bauges annexé.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 221-17 C

Objet de l'acte :	RS - Plan de formation 2017-2018 des agents de Chambéry métropole - Cœur des Bauges
Thème Préfecture :	4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 2 - Autres délibérations
Date de l'acte :	15 juin 2017
Annexe :	Plan de formation 2017-2018;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170615-lmc1H19654H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19654H1

Date de transmission en Préfecture :	23 juin 2017
Date de réception en Préfecture :	23 juin 2017